

Cas traité : Situation d'un professeur empêché.

3 Incontournables :



1. Vérifier l'opérationnalité des moyens et des outils de communication

2. Soutenir l'action pédagogique



3. Partager les modalités de la continuité pédagogique

1. Vérifier l'opérationnalité des moyens

et des outils de communication :

- Vérifier que :
 - les coordonnées postales, téléphoniques, mails professionnels de l'équipe pédagogique.
 - l'accès à l'ENT est ouvert et fonctionne.
 - Les listes de diffusions sont opérationnelles (enseignants, aed, aesh, équipes médico-sociales)
- S'assurer que les professeurs concernés vont disposer du matériel nécessaire et d'une connexion pour cette continuité pédagogique, envisager les possibilités de prêts de matériels.
- Évaluer la capacité du personnel à travailler à distance et le cas échéant, prévoir un accompagnement (Réfèrent numérique...)
 - ✓ Anticiper des séances de formations en présentiel ou distanciel (prise en main visios, screen'o matic pour création de capsules videos...)
 - ✓ Ouvrir un compte « Peertube » établissement pour permettre de centraliser le dépôt de vidéos créées par les enseignants.
 - ✓ Diffuser les tutoriels (corrections en ligne ; dépôt de copie corrigées ; utilisation de quizinière, qcm pronote...)
- Harmoniser les outils de communication utilisés dans l'école, l'établissement ou entre disciplines afin d'en limiter la diversité pour un usage simplifié pour les professeurs concernés
- Prévoir une solution alternative si certains professeurs sont en situation de « déconnexion numérique » (appel téléphonique, dépôt de document...)
- Mobiliser les moyens affectés pour assurer la surveillance et l'accompagnement des élèves en présence dans la classe (AED) notamment au collège.

2. Soutenir l'action pédagogique

Le professeur en situation d'empêchement n'est pas dans la situation d'un enseignant arrêté pour congé de maladie. Il s'agit là d'un personnel identifié comme « cas contact » ou comme personne considérée comme vulnérable justifiant ainsi son impossibilité à venir travailler sur site.

Prévoir un plan d'accompagnement des professeurs en situation d'empêchement :

- ✓ Penser le travail collaboratif en équipe (pédagogique ou disciplinaire) dans la perspective d'une mutualisation des progressions,
- ✓ Penser la fluidité des échanges,
- ✓ le stockage des documents sur un espace de partage accessible et opérationnel (ex : ENT)

Réfléchir de façon concertée :

- ✓ une planification des actions qui peuvent être menées par -un professeur empêché, co-construite par anticipation avec les différents acteurs (Enseignants, enseignants partageant la même classe, AED, vie scolaire ...)
- ✓ les modalités d'organisation les plus efficaces au regard du contexte.

Trois types de missions peuvent lui être confiées :

Auprès de l'équipe disciplinaire :

Le professeur empêché, facilitateur disciplinaire au sein de l'équipe en appui au coordonnateur :

- Création de ressources pédagogiques disciplinaires, de progressions partagées.
- Conception de devoirs et de corrigés communs ou de sujets d'examens blancs.
- Prise en charge disciplinaire à distance des élèves empêchés.
- Alimentation d'un espace numérique disciplinaire.
- Mission de veille disciplinaire.
- Bilan et perspectives de l'équipe disciplinaire (état des lieux des projets, progression pédagogique, besoins).
- ...

Auprès de l'équipe pédagogique :

L'enseignant empêché en appui des équipes pédagogiques auxquelles il appartient pour participer à la continuité pédagogique :

- Implication dans les dispositifs transversaux et pluridisciplinaires : AP, co-intervention, devoirs faits...
- Suivi distancié des élèves en PFMP
- Travail sur le parcours des élèves et l'orientation
- Élaboration et conception d'outils et de démarches permettant l'enseignement et l'évaluation des compétences du socle commun.
- ...

Co-intervenant auprès des enseignants en présence :

Le professeur empêché prend en charge les élèves (adaptation au contexte et aux outils disponibles)

- Prise en charge des élèves empêchés en concertation avec l'enseignant de la classe.
- Suivi à distance des travaux par envoi et retours de mails notamment dans le cadre de corrections d'activités ou d'exercices.
- Prise en charge dans le cadre d'une visioconférence d'un groupe d'élèves réunis dans l'établissement par le professeur à distance. Cette modalité ne peut être envisageable qu'à la condition d'outils numériques efficaces et de la présence d'un adulte dans la même salle que les élèves (ex : AED).
- ...

3. Partager les modalités de la continuité pédagogique

Le suivi pédagogique mené par un professeur à distance, modalité novatrice, peut apparaître comme déstabilisante aussi bien pour les élèves que les enseignants. Il est donc nécessaire de prévoir un temps d'adaptation, de réflexion ou de test pour l'ensemble des participants. Néanmoins la question des apprentissages doit très rapidement se poser afin de fixer les objectifs poursuivis et les modalités.

Pour cela, il est conseillé :

- D'informer les familles et les élèves de ces modalités en explicitant les objectifs poursuivis ainsi que les notions abordées sur la séance (retour vidéo ou audio à privilégier pour les solliciter sur les compétences orales, mais aussi pour permettre un gain de temps pour l'ensemble des acteurs.). Dans cette perspective, le recours à des capsules-vidéo réalisées par l'enseignant empêché peut être plus efficient.

Les familles seront informées également du suivi de leur enfant par un professeur qui n'est pas nécessairement celui de l'élève.

- D'engager ces stratégies pédagogiques en concertation avec l'ensemble de l'équipe éducative pour que les modalités soient connues de tous et qu'elles puissent devenir un objectif de l'établissement dans le cadre de la mise en œuvre de pédagogies innovantes et de travail collaboratif entre les personnels.
- Dans tous les cas, les temps d'échanges par classe virtuelle, visio ou téléphone restent incontournables pour maintenir le lien entre l'enseignant empêché, les élèves et les autres membres de l'équipe pédagogique ou disciplinaire.

Le coin des ressources :

Ressources DGESCO :

<https://eduscol.education.fr/cid152893/rentree-scolaire-2020-plan-de-continuite-pedagogique.html>

<https://eduscol.education.fr/pid39543/continuite-pedagogique.html>

CNED : <https://www.cned.fr/maclassealamaison>

La page continuité pédagogique du site académique :

<http://www.ac-grenoble.fr/cid150957/continuite-pedagogique-enseignants.html>

Second degré :

- 4 Scénarios pour enseigner ou former à distance : <http://jparmentier.fr/download/470/> .
- Ressources pédagogiques Eduscol sur l'enseignement hybride : https://cache.media.eduscol.education.fr/file/RS2020/22/3/Fiche-1.5_Annexe1-Enseignement-hybride_1309223.pdf
- Ressources pédagogiques Eduscol sur la pédagogie inversée : https://cache.media.eduscol.education.fr/file/RS2020/90/0/classe_inversee_1309900.pdf
- Autonomie et débrouillardise : fiche ressource sur l'explicitation de ces deux notions et proposition de démarches pédagogiques pour contribuer à l'acquisition de cette compétence par les élèves. : http://cache.media.education.gouv.fr/file/continuite/57/6/Fiche4_autonomie_1273576.pdf

Premier degré :

- Des services en ligne pour les enseignants du premier degré : <https://dane.web.ac-grenoble.fr/article/la-boite-un-ensemble-de-services-en-ligne-pour-les-enseignants-du-1er-degre>
- Ressources pédagogiques du site de l'académie de Grenoble, notamment sur les plans de travail, la communication avec les familles : <http://www.ac-grenoble.fr/cid150957/continuite-pedagogique-enseignants.html>
- Des ressources pour la continuité pédagogique dans le premier degré : <https://eduscol.education.fr/cid151018/continuite-pedagogique-au-premier-degre.html>

Le coin des outils :

DANE académie de Grenoble : <https://dane.web.ac-grenoble.fr/continuite-pedagogique>

CANOPE : <https://www.reseau-canope.fr/canotech.html>

CNED : <https://www.cned.fr/maclassealamaison>

 continuite-pedagogique@ac-grenoble.fr